

# AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR) : NIVEAU OPÉRATEUR

Formation éligible au CPF



Bâtiment

## Objectifs

Identifier les risques, en temps réel, lors des interventions à proximité des réseaux et mettre en oeuvre les principes de prévention et les consignes de l'encadrement.

## Contenus

– Rôles, missions et responsabilités de l'opérateur – Les principaux types de réseaux souterrains et aériens et les risques afférents – La procédure DT-DICT – Prévention et sécurité – Techniques de travaux – Passage du QCM en fin de journée (1 h maxi)

## Pré-requis

Aptitude médicale au poste Être âgé de plus de 18 ans Parler et écrire le français

## Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription après retour du devis signé

## Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi

## Accessible aux personnes handicapées

## Durée

- Nombre d'heures en centre : 7 h
- Nombre d'heures au total : 7 h

## Dates

Aucune session enregistrée à ce jour.

## Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques. Échanges avec les participants et retour d'expérience. Examen par QCM officiel en fin de formation

## Modalités d'évaluation

- Examen final

## Validation

Attestation individuelle de compétences en relation avec la réussite ou l'échec au QCM officiel (pour la délivrance de l'AIPR Niveau opérateur par l'employeur).

## Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Plan de développement des compétences
- Financement Région
- Financement Pôle Emploi

## Tarif

168 €  
Complément sur le tarif : personnalisable en fonction du statut du candidat

## Résultat(s)

Taux de réussite : 100% (2022) Taux de satisfaction : 87% (2022)

[Retrouvez-nous sur MonCompteFormation](#)

Formation réalisée par  
GRETA Auvergne

Site de formation  
Lycée Pierre-Joël Bonté  
2 avenue Averroes  
63200 - Riom

Contact  
Nabila SAMIR  
04 73 26 35 06  
greta-auvergne@ac-clermont.fr

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RÉSEAU  
**greta**  
AUVERGNE